



Le rôle du responsable d'une fraternité

Chaque fraternité se choisira un responsable pour une durée donnée, selon les possibilités de chacun. Cette responsabilité pourra être exercée à tour de rôle par les membres de la fraternité.

Le responsable aura **une double mission** :

- Etre l'interlocuteur à la fois de l'équipe diocésaine en charge des fraternités, de l'équipe de prêtres et de l'EAP de la paroisse. A ce titre, il leur communiquera la liste des membres du groupe tenue régulièrement à jour et, si c'est le cas, le nom du groupe choisi.
- Veiller, au sein de l'équipe, au bon déroulement des rencontres, à la bonne ambiance, pour que chaque membre puisse y trouver sa place, selon des fruits de l'Esprit dont saint Paul parle dans sa lettre aux Galates : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur et maîtrise de soi (5, versets 22-23). Ces fruits seront alors le signe de la vraie fraternité entre les membres.
- Il veillera également à la communication des dates de rencontres et aux aspects pratiques de celles-ci (photocopies de textes, bougie etc.).
- Il n'oubliera pas de porter dans sa prière chaque membre de son équipe.